

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 octobre 2019

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Jean Marc BOUSCHBACHER - Mme Nicole DELAVILLE - Mme Annette RODIER - Mme Petra LAURAIN - M. Régis BELGERI - Mme Thérèse LALOGÉ - M. Laurent ROUSSELOT - Mme Sylvie PALUMBO - M. Jean-Claude HATIER - M. Anthony SCHIARATURA

Absents - Excusés :

M Thibault HEINTZ pouvoir à M. Laurent ROUSSELOT
M. Pascal FERRARD pouvoir à M. DESVERNES
Mme Agnès JEANMICHEL pouvoir à M. JM BOUSCHBACHER
Mme Christine BOUYER

Date de la convocation : 17 octobre 2019

Début du conseil : 20 h 35.

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

- 1 - Admission en non valeur : eau et assainissement
 - 2 - Demande subvention exceptionnelle J.S.P.
 - 3 - Convention : transmission électronique des actes au représentant de l'Etat
 - 4 - SDIS : convention pour la restructuration de la caserne
 - 5 - Décision modificative budget Commune (travaux façade atelier/caserne
- Informations et questions diverses

Monsieur le Maire demande d'ajouter les points suivants :

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 26 septembre 2019 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 – ADMISSION EN NON VALEUR : eau et assainissement

(délibération n° 2019.10.25/01)

Monsieur le Maire signale que dans son courrier Monsieur le Comptable du trésor nous informe que la commission de surendettement des Vosges a décidé l'effacement des dettes de Madame PAIN Sandra demeurant sur la commune pour les consommations d'eau et d'assainissement de l'année 2017/2018.

Après discussion, les conseillers à l'unanimité décident d'admettre en non valeur sur le

- * Budget assainissement : un montant de 88,40 € compte 6542
- * Budget eau : un montant de 220.96 € compte 6542

2 – DEMANDE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE J.S.P.

(délibération n° 2019.10.25/02)

Une demande de subvention exceptionnelle nous est adressée par l'Adjudant Stéphane PETITPOISSON pour équiper et fournir aux 7 jeunes sapeurs pompiers darnéens une tenue de sport et de la documentation pédagogique nécessaire à leur formation. Ces jeunes ont été recrutés lors de la journée portes ouvertes organisée en juin dernier et ils intégreront le Centre d'Incendie et de Secours de Darney à l'issue de leur formation.

A noter que 8 jeunes des communes avoisinantes ont été également recrutés le même jour et vont suivre cette formation ce qui portera l'association locale à 31.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de verser 700 € à cette association.

3 – CONVENTION : TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DES ACTES AUX REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT

(délibération n° 2019.10.25/03)

Monsieur DESVERNES signale que suivant les textes en vigueur et en vertu de l'article L.213-1 du code général des collectivités territoriales fixant les modalités des échanges intervenant dans le cadre du contrôle de légalité, il y a lieu de passer convention avec le représentant de l'état pour la transmission électronique des actes (documents budgétaires entre autres).

A l'unanimité, les Conseillers décident de passer cette convention et autorisent Monsieur le Maire à la signer.

4 - SDIS : convention pour la restructuration de la caserne

(délibération n° 2019.10.25/04)

Monsieur le Maire fait part que le SDIS Vosges envisage la restructuration du centre d'incendie et de secours de Darney. Le bâtiment étant communal, il nous appartient de réaliser le projet dans son intégralité, le SDIS participera financièrement par acompte puis le solde sera versé à l'issue des travaux.

Il est bien entendu que la commune s'engagera, dès la réception des travaux, à mettre à la disposition du SDIS le casernement au fonctionnement des services d'incendie et de secours.

Après débat, c'est à l'unanimité que le conseil autorise le Maire à signer une convention avec le SDIS.

5 - DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE

(travaux façade atelier/caserne) *(délibération n° 2019.10.25/05)*

Dans un premier temps c'est la façade totale du bâtiment qui va être rénovée pour un devis de 26.998,19 HT correspondant à la partie SDIS pour 80 % et à la partie Ateliers pour 20 %.

Sur ces pourcentages, le SDIS prend en charge 50 % soit environ 10.000 €.

Il y a donc lieu de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Section investissement

- en dépense : compte 21318 opération 448 : 10.000 € ;

- en recette : compte 1328 opération 448 : 10.000 €.

A l'unanimité, les Membres du Conseil acceptent ces modifications budgétaires.

Informations et questions diverses

- sur le chantier du réseau d'eau potable de la route des Rochottes :
 - vers 13 h un coup de pelle malheureux a provoqué la rupture de la conduite de gaz : intervention rapide du centre de secours, de GRDF, consigne de confinement des habitants de la zone concernée, fermeture totale du réseau d'alimentation. Tout est rentré dans l'ordre dans le courant de l'après midi ;
 - la réfection des trottoirs par les Ets Colas est terminée ;
- les travaux de la future station de traitement des eaux usées vont "bon train". Celle-ci sera normalement opérationnelle en début de l'année 2020 ;
- prochainement changement d'opérateur téléphonique pour une économie annuelle de 1500,00 € environ ;
- invitation à l'inauguration de la nouvelle agence funéraire, route de Vittel, le 2 novembre à 11 h puis portes ouvertes jusqu'à 18 h ;
- demande de subvention 2020 AFM téléthon ;
- le lot de résineux qui n'avait pas trouvé preneur en juin a été vendu en août pour un montant de 36 000 € ;
- un montant de 8.580 € nous est versé au titre de la dotation des titres sécurisés pour 2019 (instruction des passeports et des Cartes d'identité) par le service de l'Animation des Politiques Publiques ;
- arrivée aux HLM des Grands Jardins, rue du 8 mai d'une nouvelle famille albanaise Mr et Mme CULAJ (2 adultes et 3 enfants) ;
- A la Barbeline :
 - * Une entreprise du secteur est intéressée par le local qui était occupé par les bus du transport scolaire pour du stockage. Par contre il lui faudra remettre en état les deux portes d'accès extérieures. Les frais occasionnés seraient déduits sur la location. Affaire à suivre ;
 - * une autre demande de vente de cellule en cours ;
 - * les arbres situés derrière le bâtiment vont être abattus "opération blanche" puisque le bucheron récupérera les bois ;
- extinction de l'éclairage public de minuit à 6 h : quelques réclamations sur ces horaires ;
- nouvel aménagement des espaces verts de la rue Stanislas ;
- Au monument aux morts : enlèvement des grilles, dallage engazonnement prévu, peinture des bornes, des poteaux ainsi que les barres.
- début du ravalement des façades pompiers et ateliers avant et arrière ;

- subvention du département reçue pour la peinture grilles du calvaire (840 € sur les 4 667,00 € HT) ;
- suite à de nouvelles directives, le règlement intérieur est en attente de modification ;

dates :

- dimanche 27 octobre : 16 h : concert Jean Claude Borelly à l'église ;
- samedi 2 novembre : inauguration à 11 h espace Phinot route de VITTEL puis portes ouvertes jusqu'à 18 h ;
- dimanche 3 novembre : à la salle des fêtes : repas de l'âge d'Or ;
- mercredi 13 novembre : 18 h Salle des fêtes réunion conseil citoyen ;
- samedi 16 novembre et dimanche 17 : spectacle Salle des fêtes avec la MPT "les frères chrysanthème" ;
- 29 novembre : AG de l'association familiale à 18 h 30 et Conseil Municipal à 20 h 30 ;
- 30 novembre et 1^{er} décembre de 10 h à 18 h marché de Noël de l'ADADE ;

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h

Darney, le 25 octobre 2019
Le Maire
Y. DESVERNES

